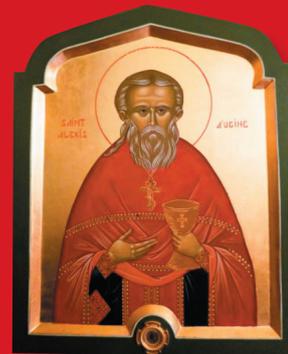




Métropole de France

La Lettre du Vicariat

N° 12 – Mars 2021



« Un jour, comme pour Zachée, le Christ passera par notre ville. Je nous souhaite pour ce moment-là le grain de folie, ou du moins le grain de confiance inhabituel. Père Gabriel Henry (+1988) »

L'ÉDITO

La parution de ce numéro de la *Lettre du Vicariat* coïncide avec l'entrée dans le Grand Carême, notre pèlerinage annuel vers Pâques. Si nous voulons le faire sérieusement, le Carême demande un effort soutenu sur la durée. C'est pourquoi l'Église, dans sa pédagogie, nous y a préparés depuis plusieurs dimanches avec les figures du Fils prodigue, du Pharisien et du Publicain, la perspective du Jugement dernier... Nous savons donc quelles sont les dispositions requises : l'humilité, le repentir, avec l'amour sans lequel tous nos efforts seraient vains. Ces vertus, qui sont divines avant d'être humaines, nous confessons qu'elles nous manquent, et nous demandons à Dieu de nous les communiquer : « Seigneur et Maître de ma vie, accorde-moi l'esprit d'intégrité, d'humilité, de patience et d'amour... » (prière de saint Ephrem le Syrien).

Idéalement, l'itinéraire du Carême est jalonné par les offices quotidiens qui en révèlent le sens. Malheureusement, au moment où j'écris ces quelques lignes, nous ne savons pas quelle liberté de culte nous laisseront les mesures sanitaires. Pour la deuxième année consécutive, le virus impose sa loi, son rythme et ses contraintes, une nouvelle ascèse en quelque sorte.

En lui-même, le Carême implique déjà une certaine ascèse, avec le jeûne, les prosternations. Cette participation du corps a du sens, car le corps fait partie de la personne. Mais l'ascèse corporelle n'est pas un but en elle-même : elle est la face extérieure d'un travail intérieur de transformation, de *metanoïa*, mot grec qui signifie à la fois *conversion* et *repentir*. Le repentir ne consiste pas à nourrir un sentiment de culpabilité mais, comme le Fils prodigue, à prendre conscience de la misère de notre condition déchue, exilée loin de Dieu, captive des convoitises de ce monde, et à retrouver le désir de Dieu, notre vocation à participer à la nature divine, avec la certitude que le Père nous ouvre ses bras.

Il est certain que les mesures de distanciation sociale, voire de confinement, perturbent notre vie ecclésiale, car on n'est pas chrétien tout seul, mais relié aux autres. En même temps, cette crise sanitaire peut être une opportunité pour faire de ce Carême un temps de conversion, une occasion pour mettre en pratique les Commandements :

- L'attention au prochain, à ceux qui autour de nous sont malades ou souffrent d'isolement.

- L'humilité, car nous prenons conscience que nous ne maîtrisons pas tout. Les sécurités que le monde moderne prétendait nous garantir se révèlent inopérantes. Sur quelles protections pouvons-nous compter de manière ultime, sinon sur la miséricorde divine ?

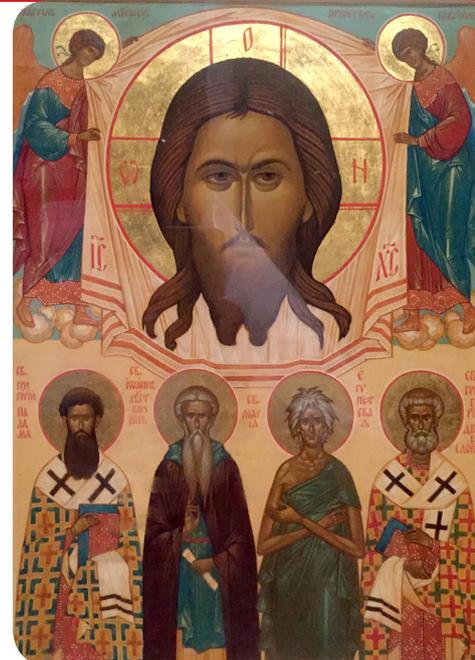
- La patience, pour supporter les épreuves en gardant la foi. Alors que demain est incertain, nous gardons la certitude que le salut est en marche. Alors que nos libertés extérieures sont restreintes, nous trouvons dans la prière une liberté intérieure.

- L'espérance, car si nous n'avons d'autre horizon que ce monde, notre destin est tragique, avec les maladies, les catastrophes et les menaces de toutes sortes. Sans compter les désordres et conflits qui affectent notre Église orthodoxe, comme le déplorait le Père Alexis dans le précédent éditorial. Mais nous avons un autre horizon : le Royaume déjà inauguré par le Christ. Le terme de notre voyage est Pâques, la victoire en Christ sur toute forme de mal.

Si nous n'avons pas la possibilité de participer aux offices dans nos églises, il est toujours bon d'en méditer les textes, au moins les lectures bibliques, et si possible l'hymnographie, que l'on trouve dans le livre liturgique appelé *Triode de Carême*. Il peut être utile aussi d'en lire des explications. Parmi les catéchèses existantes, nous recommandons deux excellents ouvrages : l'un, très abordable, du père Alexandre Schmemmann (*Le Grand Carême*. Bellefontaine 1974, Cerf 2019), l'autre, plus monastique mais très édifiant pour tous, du Hiéromoine Macaire de Simonos Petra (*Mystagogie du Grand Carême*. Apostolia, 2018).

Archiprêtre André Jacquemot,
recteur de la paroisse des Trois-Saints-Hiérarques - Metz

MESSAGE DE CARÊME 2021 DE SA SAINTETÉ LE
PATRIARCHE ŒCUMÉNIQUE BARTHOLOMÉE ICI



L'HÉRITAGE DU JUDAÏSME DANS L'ÉGLISE ORTHODOXE

NOTRE MONDE CONTEMPORAIN, qui a décloisonné les peuples et les traditions, encourage de plus en plus le dialogue interreligieux. L'expérience de la formation *Emouna* présentée par M. Struve et M. Faure dans une dernière *Lettre du Vicariat* montre à quel point ces contacts sont riches et peuvent nourrir notre foi et notre vie en Église. Parmi ces dialogues, celui avec le Judaïsme occupe une place particulière. Pourquoi ? Il ne s'agit pas seulement de dialoguer, de rencontrer, de vivre une certaine fraternité avec des juifs, ce qui aujourd'hui est déjà tellement important. Mais il s'agit, à leur contact et au contact de leur tradition, de mieux nous connaître nous-mêmes, de mieux connaître et comprendre notre foi orthodoxe, notre liturgie, nos péripécies évangéliques, et tant d'autres éléments de la vie de l'Église. Quand bien même tout engagement dans une relation se doit d'être désintéressé, nous savons que, parce qu'il s'efforce de l'être, nous en recevons d'immenses bienfaits.

Telle est mon expérience personnelle, à travers mes rencontres et mes recherches. Je ne cesse de découvrir une tradition immense, dont les sources elles-mêmes se portent en faux contre toutes les opinions simplistes et superficielles qui circulent dans nos Églises depuis des siècles. Débusquer un immense malentendu qui s'est transmis depuis 2000 ans, sans qu'il ne soit interrogé, n'est pas facile. Mais notre époque est celle des questionnements, et certains sont bien utiles.

Les chrétiens retiennent généralement et le plus souvent de la tradition juive le pointillisme d'une loi légaliste, temporelle et grossière qui est vécue mécaniquement, sans fondement spirituel. Si cette affirmation est quelque peu caricaturale, ayons l'honnêteté d'y reconnaître en partie notre jugement sur la tradition juive. Pourtant nombre de nos prédécesseurs (V. Soloviev, N. Berdiaev, A. Schmemman, C. Argenti... pour n'en citer que quelques-uns) ont perçu, depuis plus d'un siècle déjà, la force et la beauté du judaïsme.

Nous aimons dire que notre tradition (liturgique en particulier) repose sur celle de la synagogue. Mais ensuite, nous ne nous en préoccupons plus du tout et ne cherchons pas vraiment à en découvrir les fondements. Nous ne prenons pas la mesure de cette évidence, ce qui ne nous donne aucun moyen de dépasser les clichés que nous avons répétés depuis tant de siècles. Nous avons pourtant intégré dans notre patrimoine la richesse et la ferveur d'une tradition qui mériterait d'être mieux connue, non seulement du fait de cette étroite filiation mais également parce qu'elle est celle de Jésus en son Incarnation, celle des Apôtres, celle de la Mère de Dieu, celle des premiers disciples.

Quand on ouvre les Pères de l'Église, on se rend compte qu'ils avaient compris que toute la Bible, révélation de Dieu à Israël, se doit chaque jour d'être écoutée, méditée, priée mais aussi étudiée. Quand bien même un certain

consensus patristique concernant l'interprétation de nos textes saints est évident, en réalité la diversité de leurs approches mérite d'être mieux mise en lumière, tout simplement parce qu'ils savent poser au texte les bonnes questions, différentes selon les Pères et les situations de leurs communautés. Nos Pères les plus chers n'écrivent pas plus de trois lignes de théologie sans s'appuyer sur un ou plusieurs versets bibliques. Soulignons le fait que, eux qui étaient si familiers de l'Ancien Testament, ne l'étaient pas autant de la Torah orale d'Israël, ni de sa tradition d'interprétation. Cependant, à notre stupéfaction, beaucoup parmi eux employaient naturellement les méthodes d'exégèse midrashique, de façon quasi instinctive. Et cela au moins jusqu'au VI^e siècle. Mais à cause de la séparation d'avec la synagogue, la source s'est perdue et avec elle les clés de compréhension.

En lisant les Pères, rougissons-nous de notre méconnaissance du Premier Testament ? Pouvons-nous continuer avec eux, à leur exemple, à questionner nos Écritures ? Pouvons-nous par exemple découvrir dans une nouvelle lumière l'apôtre Judas, non seulement grâce à Serge Boulgakov¹, mais aussi par la lecture attentive du livre de la Genèse au sujet du quatrième fils de Jacob, Juda, dont le repentir et le courage a sans doute fait basculer l'histoire de la fraternité ? Pouvons-nous mieux saisir encore le sommet atteint par la Mère de Dieu, en regardant les saintes femmes comme Myriam (la sœur de Moïse, qui seule porte son nom), Rébecca, Déborah et tant d'autres ? Ou encore pourquoi seul Matthieu nous parle-t-il d'une naissance de Jésus où des mages venus d'Orient guidés par une étoile viennent l'adorer, et du massacre des nourrissons ?

Et pour dire un mot de notre corpus liturgique : comprenons-nous correctement le Grand Canon de saint André de Crète, saturé d'allusions bibliques, auquel nous assistons avec tant de ferveur ? En saisissons-nous le sens si nous ne connaissons pas les actions de Roboam et Jéroboam, de Gédéon, Amaleq, Uzza, Géhazi, Ahitophel, Lamek, des Gabaonites etc. ?

Lors des veilles de nos fêtes majeures, pouvons-nous discerner le lien entre les lectures du premier testament et le mystère célébré ? Pourquoi lisons-nous le 1^{er} livre des Rois lors de la fête de l'Entrée de

¹ *Judas, l'apôtre félon*, Paris, éd. des Syrtes, 2015.

... / ...

SANDRINE CANERI

SANDRINE CANERI, BIBLISTE ORTHODOXE, EST ENSEIGNANTE EN EXÉGÈSE PATRISTIQUE À L'INSTITUT SAINT SERGE, DÉLÉGUÉE DE L'AEOF POUR LE DIALOGUE ENTRE JUIFS ET CHRÉTIENS ORTHODOXES ET PRÉSIDENTE DE CODJ.



© Sandrine Caneri

Marie au Temple ? Que s'est-il passé lors du transport de l'Arche ? Quel lien théologique découvrons-nous entre l'arche et la Mère de Dieu ? L'éclairage de 2 Sam 6 et 1 Chr 13 ne seraient-ils pas une aide précieuse pour entrer plus profondément dans la fête ?²

Quant aux Évangiles, qu'il nous semble mieux comprendre, pourquoi Jésus dans sa controverse avec les Sadducéens (Mc 12,26) fait-il mention de l'épisode du Buisson Ardent ? Quel rapport avec la résurrection ? En Lc 2,36-38 que vient faire là Anne, fille de Phanuel, de la tribu d'Asher ? Lorsque Jésus s'attribue le titre de « Fils de l'homme » quel sens lui donne-t-il ?

Que signifie pour Matthieu les nombreuses formules d'accomplissement ? Pouvons-nous comprendre le contexte et le sens donné à cette réalité de l'accomplissement des Écritures ? Savons-nous que dans le judaïsme existait déjà trois accomplissements de la Torah/Loi ?

Connaissons-nous les commandements de Dieu dont parlent Mc 10,17 ou Mt 19,16-19 ? Et savons-nous comment ils étaient observés à leur époque ?

Quand Jésus s'indigne de l'hypocrisie des Pharisiens en Luc 13,11-16, sait-on qu'il est en pleine continuité avec la tradition juive, qui elle-même fait une liste de sept types de Pharisiens, dont six sont exécrables ?

Connaissons-nous les lois du shabbat et ce qui est réellement défendu ? La guérison de l'homme à la main desséchée (Mt 12, 10-14) entre-t-elle dans les interdits du Shabbat ? Si elle est permise, alors quel autre regard pouvons-nous porter sur cette péripécie ?

Concernant le corpus paulinien nous avons tendance à croire que Paul discrédite la Loi de Moïse. Mais avons-nous correctement lu Paul et pas seulement l'épître aux Galates ? Connaissons-nous les chapitres 9 à 11 de l'épître aux Romains : « Mais si quelques-unes des

branches ont été coupées tandis que toi, sauvageon d'olivier tu as été greffé, parmi elles pour bénéficier avec elles de la sève de l'olivier, ne va pas te glorifier aux dépens des branches. Ou si tu veux te glorifier, ce n'est pas toi qui portes la racine, c'est la racine qui te porte » (Rm 11,17-18).

Les études ne manquent plus aujourd'hui sur toutes ces questions. Mais elles sont encore trop rares dans l'orthodoxie. Pussions-nous découvrir de façon plus pénétrante à quel point la Bible toute entière et la tradition juive sont la racine qui nous porte. Quand bien même nous ne comprenons pas encore pourquoi Israël n'a pas reconnu le Messie, c'est pourtant bien ce peuple qui nous l'a donné. Heureux sommes-nous d'avoir reçu cette révélation inouïe et discernons un dessein divin incompréhensible à nos intelligences si limitées, en respectant sans jugement ce qui nous dépasse et que Paul appelle « mystère » afin de ne pas nous prendre trop vite pour des « sages » (Rm 11,25).

Sandrine Caneri

Bibliographie sélective :

- ❖ *Les sources juives de la liturgie byzantine – Contacts 216, oct - déc 2006 p.399-422.*
- ❖ *Le dialogue judéo-orthodoxe, Sens 382 sept-oct 2013, p.683-690*
- ❖ *Les Pères de l'Église face à la synagogue : enjeu majeur pour notre temps. 2016, Sens 407 (Juillet-Aout 2016.)*
- ❖ *Au sujet de la Résurrection des morts. La controverse de Jésus avec les Sadducéens (Mc 12,18-27), Évangile, tradition juive et patrologie, Contacts n° 254 (avril-juin 2016), p.132-160.*
- ❖ *Thèse de Doctorat en cours de publication : Les rabbins du Talmud et les Pères de l'Église ancienne lisent l'Écriture.*

² Voir <https://codj.fr/node/62> et les suivants.

« L'Église comprend les patriarches de l'Ancien Testament comme les saints à venir; les saints venus depuis et les saints à venir d'aujourd'hui, les pécheurs d'aujourd'hui qui sont appelés à devenir des saints. »
Père Gabriel Henry (+1988)

GRAND CANON DE SAINT ANDRÉ DE CRÈTE



L'ÉGLISE NOUS PROPOSE, dès le début du Grand Carême, la lecture du Grand Canon de Saint-André de Crète. Lu en quatre parties durant les Grandes Complies de la première semaine du Carême, ce canon est ensuite repris en totalité durant les Matines du jeudi de la cinquième semaine.

Le sens et le but du Grand Canon est de nous montrer le péché et par cela même nous amener au repentir. Mais saint André ne désigne pas le péché par des définitions et des énumérations, mais par une profonde méditation de l'histoire biblique, qui est en vérité une histoire de la chute, du repentir et du pardon. Le saint nous propose ainsi une série de fresques depuis Adam jusqu'à l'Ascension du Seigneur.

Le canon de saint André est grand non seulement par ses nombreux tropaires (250), mais avant tout par sa force spirituelle. En rapportant l'exemple de ceux qui sont tombés et se sont repentis ensuite, il nous met en garde contre le désespoir et nous fait accourir vers Dieu avec des larmes de repentir.

Il n'y a pas d'homme, pas de pécheur qui ne puisse se trouver dans le Grand Canon. Pour cette raison, le Grand Canon est en fait la confession personnelle de chaque chrétien orthodoxe. C'est pourquoi le célèbre starets athonite Païssios (+ 1994) le récitait, même hors du Grand Carême.

Le Grand Canon, comme il est dit dans le synaxaire, est suffisant pour que l'âme la plus dure s'adoucisse, si seulement cet office est lu avec attention et un cœur empli de componction. Chaque tropaire du Grand Canon est l'écho de la recommandation de l'apôtre Paul : « Réveille-toi, toi qui dors, relève-toi d'entre les morts, et le Christ t'éclairera » (Éph. 5,14)

VIE DES PAROISSES

QUELQUES MOMENTS DE LA PAROISSE ANGEVINE SAINT DIMITRI DE PARIS



NOTRE PAROISSE EST JEUNE, nous sommes peu nombreux mais fraternellement unis par le désir de prier en paix. Nous nous réunissons les premiers et troisièmes dimanches de chaque mois autour de père Serge Sollogoub, pour la célébration samedi des offices du soir et dimanche de la divine liturgie dans la très belle chapelle du prieuré Saint-Augustin.

À l'occasion de notre fête paroissiale le 14 février dernier monseigneur Emmanuel nous a fait la joie de nous rendre sa dernière visite pastorale.

Après une liturgie simple et priante, nous avons eu un bon moment d'échange avec lui avant de partager un... café... de fête!

Dès que les conditions sanitaires nous le permettront, nous reprendrons nos moments de catéchèse du samedi soir. En attendant nous avons suivi ensemble la causerie spirituelle de Mère Aimiliani au soleil. *Catherine Leroy*

Paroisse Saint-Dimitri-de-Paris 16, rue du Prieuré 49100 Angers
<https://www.eglise-orthodoxe-angers.com/>
<https://www.facebook.com/saint.dimitri.angers>



© Vicariat 2021



© Vicariat 2021



L'Église est faite pour tout le monde. Parce que l'Évangile de saint Jean dit du Verbe qu'il est venu sur la terre pour illuminer tout homme venu dans ce monde. Il ne dit pas : tout homme sauf les hommes de gauche, tout homme sauf les prostituées ou je ne sais quoi, ou les marchands de savon ou les notaires. Le Christ, comme du temps où il était vivant en son corps en Palestine, ce Christ-là est parmi nous et Il s'intéresse à chacun de nous. Si nous oublions cela, je pense que nous passons à côté de toute la nourriture que le Christ continue à nous donner tous les jours..

Père Gabriel Henry (+1988)



Saint Dimitri de Paris, protecteur de notre paroisse



icône peinte par père Wladimir Yagello
© Vicariat 2021

QUAND NOUS AVONS CHERCHÉ UN PROTECTEUR POUR NOTRE PAROISSE, nous avons tout à construire. Nous avons pensé que saint Dimitri, un saint contemporain, compagnon de Mère Marie, serait par ses actes et sa grande foi un exemple pour chacun de nous et sans hésitation nous lui avons confié notre communauté.

Dimitri Andreievitch Klépinine naît à Piatigorsk dans le Caucase en 1904 dans une famille cultivée. Chassé par la révolution, il quitte la Russie avec sa famille et trouve refuge d'abord à Constantinople où il fait une partie de ses études puis en Serbie où il fréquente un

des cercles de jeunes orthodoxes qui deviendront au début des années 1920 l'Action Chrétienne des Étudiants Russes (ACER).

En 1925, Dimitri entame des études à l'institut Saint-Serge qui vient d'ouvrir, son diplôme obtenu, il part terminer sa formation aux États-Unis.

De retour en France, il sert dans différentes églises parisiennes. Chef de chœur et lecteur, il fait la connaissance de sa future épouse, se marie en 1937 (il aura deux enfants) et la même année est ordonné prêtre par Mgr Euloge.

Juste avant la guerre, il devient le recteur de la paroisse de la Protection de la Mère de Dieu, rue de Lourmel où il travaille avec Mère Marie. Pendant l'occupation, il entre dans la résistance et aide de nombreux Juifs en leur fournissant, outre une aide matérielle et spirituelle, des certificats d'appartenance à sa paroisse.

Début 1943, il est arrêté par la Gestapo, enfermé dans le camp de Compiègne où il organise des cours de théologie et célèbre la divine liturgie dans une petite chapelle qu'il a lui-même construite.

En décembre 1943, il est envoyé au camp de Buchenwald avec Youri, le fils de Mère Marie, puis dans le camp de Dora, où il meurt épuisé le 9 février 1944.

Le 16 janvier 2004, le Saint Synode du Patriarcat œcuménique de Constantinople a inscrit le père Dimitri Klépinine parmi les saints de l'Église orthodoxe et fixé sa fête le 20 juillet et le 9 février, qui est la date de notre fête paroissiale

Saint Dimitri de Paris est aussi compté comme Juste parmi les nations.

Pour aller plus loin (liste non exhaustive) :

- ❖ *Et la vie sera amour, destin et lettres du père Dimitri Klépinine*, Hélène Arjakovsky-Klépinine, Le Sel de la Terre, Cerf, 2005.
- ❖ Le *Messenger orthodoxe* n° 140 (2004)
- ❖ <https://www.acer-mjo.org/fr/saint-dimitri-klépinine#vie>
- ❖ http://orthodoxedenantes.free.fr/doc/archives/infos/canonis_st_Dimitri.php

PROJET DE LOI CONFORTANT LE RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE UN TEXTE EN QUÊTE D'ÉQUILIBRE

LE PROJET DE LOI CONFORTANT LE RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE, APPELÉE AUSSI « LOI CONTRE LES SÉPARATISMES », A ÉTÉ ADOPTÉ RÉCEMMENT EN PREMIÈRE LECTURE PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE. CE PROJET DE LOI A UN IMPACT DIRECT SUR LA LOI DE 1905 RELATIVE AUX ASSOCIATIONS CULTUELLES, NOTAMMENT SUR LES CONDITIONS D'EXERCICE DU CULTE AINSI QUE SUR LE FINANCEMENT DES ASSOCIATIONS CULTUELLES. LES ÉGLISES CATHOLIQUES, PROTESTANTES ET ORTHODOXES SE SONT VIVEMENT INQUIÉTÉES DE MODIFICATIONS SENSIBLES APPORTÉES À L'ÉQUILIBRE FRAGILE DE LA LOI DE 1905.

NOUS DONNONS ICI LA PAROLE À MAÎTRE MATTHIEU RAGOT, DU CABINET D'AVOCATS DE GUILLENCHMIDT & ASSOCIÉS, SPÉCIALISTE EN DROIT DES LIBERTÉS PUBLIQUES, QUI A APPORTÉ UN CONCOURS SIGNIFICATIF DANS LA MISE EN PLACE ET LA STABILISATION JURIDIQUE DU VICARIAT.

Les hésitations gouvernementales quant à l'intitulé du projet de loi – initialement contre le séparatisme – auguraient du constat qui s'impose désormais à la lumière des débats qui se sont ouverts le 1^{er} février devant l'Assemblée Nationale : le texte oscille entre lutte contre l'islamisme radical et réforme de l'organisation des cultes, au détriment d'une intention législative claire et lisible et au détriment, surtout, de la liberté de conscience.

Le premier titre du projet de loi est consacré au respect des principes républicains ; le second, au libre exercice du culte. Fallait-il lier ces deux sujets ? En d'autres termes, la lutte contre le séparatisme exigeait-il une réforme des cultes ? L'orientation actuelle des débats parlementaires milite pour une réponse négative.

Non seulement la clarté du débat est altérée par les passions que suscite la simple évocation de l'islamisme radical mais, surtout, les cultes – tous les cultes, y compris musulmans – deviennent les victimes collatérales de mesures dont la vocation assumée est d'endiguer la propagation d'une idéologie islamiste politique et totalitaire.

Puisqu'il serait hasardeux pour le législateur, au regard du principe constitutionnel d'égalité, d'adopter des dispositions visant spécifiquement une religion déterminée, les articles du projet de loi s'appliquent à l'ensemble des cultes. Leur liberté se trouve ainsi sacrifiée sur l'autel de la lutte contre un phénomène qui, sans aucunement en minimiser la gravité et l'ampleur, ne concerne qu'une infime partie de cultes qui sont en réalité plus politiques que religieux.

Tout l'équilibre de la loi de 1905 risque d'être ébranlé par des mesures contraignantes qui constituent des ingérences disproportionnées dans les modalités de création des associations cultuelles, dans leur gouvernance et dans leurs financements. En outre, malgré les précautions prises par le législateur, le projet risque de porter atteinte au principe d'égalité, en soumettant les associations dites « mixtes » de la loi 1901 à des contraintes similaires à

celles pesant sur les associations cultuelles 1905, tout en les privant des avantages réservés à ces dernières. Enfin, le projet de loi porte en lui les germes d'un risque de dérive vers une police de la pensée : les tentatives d'amendements visant à élargir les motifs de dissolution des associations, ou encore le contrat d'engagement républicain qui se réfère notamment au concept flou et fluctuant de dignité humaine, pourraient devenir des instruments au service d'une lutte contre toutes idées et toutes croyances qui s'écarteraient d'une *doxa* républicaine étroite.

Pour quelle effectivité ? Les cultes seront pénalisés, tandis que les associations dites séparatistes s'efforceront de s'affranchir des contraintes législatives. Il est permis de douter, par exemple, qu'une association en rupture républicaine se soumettra de bon gré à l'obligation de déclarer des ressources étrangères, imposée par l'article 35 du projet de loi.

L'équilibre de 1905 peut néanmoins encore être préservé, tout en poursuivant l'objectif vers lequel tend le législateur. D'abord, il est impératif de desserrer, d'une part, la définition prétorienne du culte et, d'autre part, le champ des activités pouvant être exercées dans le cadre d'une association 1905. Cette ouverture permettra à tous les cultes, sans distinction, d'accéder au régime des associations cultuelles précisément promu par le projet de loi. Ensuite, les décisions du préfet en matière de cultes devraient être assorties de mécanismes permettant de garantir qu'elles sont adoptées de façon suffisamment éclairée et d'assurer un recours effectif au juge.

Ces amendements requièrent une certaine audace, au sein d'un débat passionné et tendu. Toutefois, le respect de la liberté de conscience, garantie par la Constitution et par les engagements internationaux de la France, exige ce courage.

Maître Matthieu Ragot



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Ce qui concerne l'un de nous concerne toute l'Église. C'est cela le corps du Christ. Le succès spirituel d'un membre de l'Église concerne toute l'Église. Un échec, une peine, une croix, concernent toute l'Église et chacun des membres de l'Église.

Père Gabriel Henry (+1988)



LES RENDEZ-VOUS DU VICARIAT

Il y a un an déjà, nous avons commencé à utiliser les réseaux sociaux pour nourrir la prière et la communion entre des fidèles subitement confinés. Tout d'abord improvisée afin de pallier l'impossibilité de célébrer ensemble, cette communication digitale s'est aussi révélée être un bon moyen de transmission d'informations, de connaissances, de réflexions, et un espace d'échanges fructueux et édifiants.

L'audience croissante de notre page Facebook et de notre chaîne YouTube nous a ainsi encouragés à développer de nouveaux projets, destinés à fortifier notre vie spirituelle et à charpenter l'intelligence de la foi et de la vie ecclésiale.

Comme nous l'avons fait jusque-là, ces nouveaux « **Rendez-vous du Vicariat** » seront diffusés via la plateforme Zoom pour les rendez-vous en direct, sur notre page Facebook @lettreVicariat et notre chaîne YouTube Lalettreduvicariat, pour les interventions enregistrées. Les annonces présentant le rendez-vous, accompagnées des liens utiles, seront communiquées via internet et par courriel aux abonnés de « La Lettre du Vicariat ».



Les « **rendez-vous du Vicariat** » se répartissent en sept catégories :

1. « **5 min pour comprendre** » - En quelques minutes, un éclairage de l'actualité liturgique
2. « **Au cœur de la vie spirituelle** » - Une ou un guide de la vie spirituelle s'entretient avec nous sur un de ses aspects
3. « **Les conférences du Vicariat** » - Développement d'un thème, à une ou plusieurs voix, en lien avec le calendrier liturgique ou l'actualité
4. « **Lire une icône** » - Une ou un iconographe explicite le sens d'une icône ou un aspect de l'iconographie
5. « **À l'écoute des saints pères** » - Présentation de la théologie des Pères de l'Église
6. « **Clés pour la vie liturgique** » - Approfondissement d'un aspect du temps liturgique
7. Enfin, nous allons proposer un rendez-vous hebdomadaire, le « **Cycle de catéchèse d'adultes** », sous forme de visioconférences en direct, dont le programme abordera les grands thèmes de la théologie orthodoxe :
 - L'Ancien Testament avec père Alexis Milyutin
 - Le Nouveau Testament avec père Dominique Beaufile
 - Les Pères de l'Église avec Sandrine Caneri
 - La théologie liturgique avec père Serge Sollogoub
 - La théologie de l'icône avec Hélène Bléré

Cet enseignement se veut accessible à tous, et vise à poser les fondements théologiques de la foi orthodoxe. Le cycle débutera le jeudi 1^{er} avril à 19 h 30 en présence des intervenants du premier cycle. Chaque jeudi qui suivra jusqu'au 24 juin (excepté le Grand et Saint jeudi), sera consacré à l'une des cinq matières, en alternance. L'inscription est gratuite, modalités à venir.

De 5 à 90 minutes, les « **rendez-vous du Vicariat** » adoptent des formes et des thèmes suffisamment variés pour répondre aux attentes de fidèles souvent isolés. Nous espérons vivement qu'au travers de ces différentes formules, chacun trouvera la nourriture intellectuelle et le breuvage spirituel dont il a besoin !

MARS

« 5 min pour comprendre »

samedi 13 - présentation du « Manuel de prière durant le Carême » - p. Alexis Milyutin

dimanche 14 - le Triode, chemin vers Pâques - père Serge Sollogoub

lundi 15 au jeudi 18 - Le Grand Canon pénitentiel de st André de Crète - Élie Korotkoff

vendredi 19 - La Liturgie des Présanctifiés - Élie Korotkoff

« Au cœur de la vie spirituelle »

samedi 20 - direct 16 h - « «Que devons-nous faire pour travailler aux œuvres de Dieu ? » (Jn 6:28) - mère Aimiliani

« Les conférences du Vicariat »

dimanche 21 - direct 17 h - « L'Annonciation : qui est la Mère de Dieu ? » - Sandrine Caneri

AVRIL

« Cycle de catéchèse d'adultes »

jeudi 1er avril - direct 19h30 - Introduction générale - table ronde

jeudi 8 avril - direct 19h30 - Ancien Testament - p. Alexis Milyutin

jeudi 22 avril - direct 19h30 - Nouveau Testament - p. Dominique Beaufile

« 5 min pour comprendre »

du lundi 26 au vendredi 30 - les jours de la Grande et Sainte Semaine

Avril - à confirmer

dimanche 4 - « Lire une icône » - Olga Plotanova

dimanche 11 - Le combat spirituel du Carême - p. Alexis Milyutin

dimanche 18 - Le combat spirituel du Carême (suite) - p. Alexis Milyutin

AILLEURS

AIDONS LES NOUVEAUX DISSIDENTS

les nouveaux
DISSIDENTS

Souvenez-vous des dissidents des années 1970-80 : ces hommes et ces femmes qui, au péril de leur liberté et de leur santé, affrontaient de manière pacifique le pouvoir soviétique. Ils étaient juifs, orthodoxes, baptistes, athées, ou défendaient les droits d'un peuple opprimé — comme les Tatars de Crimée. Ils n'étaient pas animés par le désir du pouvoir, par une idéologie politique ou la soif de violence. Ils étaient seulement indignés par la privation des droits les plus élémentaires. Ils passaient souvent des années en prison ou en hôpitaux psychiatriques. Beaucoup d'entre eux sont morts aujourd'hui, certains récemment comme Natalia Gorbanevskaïa, paroissienne de l'Église de la Présentation au Temple, rue Olivier de Serres à Paris, ou encore Vladi qui vivait à Cambridge. Leur mémoire est trop peu connue.

Mais aujourd'hui il y a partout dans le monde des nouveaux dissidents. Dans des régimes autoritaires comme la Chine, l'Iran, la Russie, la Turquie, mais aussi au sein de pays défaillants et corrompus, comme le Maroc ou l'Inde, ils combattent, sans arme et à visage découvert, pour les libertés et la justice. En Chine, par exemple, ils ont enquêté sur les origines de la pandémie de Covid. Ils ont été arrêtés. Au Bélarus, ils défendent les droits civiques et sont persécutés. Au Mexique ils cherchent à identifier les victimes des narcotrafiants et sont menacés de mort.

Avec quelques amies, Sumi Saint Auguste, Flore de Borde, Maryna Shcherbyna et Alice Syrakvash, nous avons créé en 2017 l'association « Les Nouveaux Dissidents ». Nos objectifs sont simples : faire connaître leurs luttes, ce qui les protège. Les faire se rencontrer, ce qui les inspire. Cela passe par des campagnes publiques, comme celle qui a abouti à la libération en 2019 du cinéaste Oleg Sentsov, arrêté en Crimée et détenu en Russie après un procès truqué. Mais aussi par des entretiens, des articles, des pétitions. Nous organisons des rencontres avec des dissidents, comme avec l'écrivaine turque Asli Erdogan, harcelée par le pouvoir. Nous avons prévu un grand festival à La Villette à Paris, avec notamment l'écrivain algérien Kamel Daoud ou le romancier égyptien Alaa al-Aswani (exilé aux États-Unis), mais il n'a pas pu se tenir à cause de la pandémie. En attendant des jours meilleurs, nous proposons des rencontres en vidéo, par exemple récemment, sur l'ethnocide et le génocide des Ouïghours en Chine. Pour suivre nos activités, il suffit de s'inscrire à notre **gazette hebdomadaire**, de nous suivre sur notre **page Facebook** ou **Twitter**. Vous pouvez aussi nous aider en **adhérant à l'association** ou simplement **en faisant un don**.



Reihane Tavarati, photographe iranienne, a tourné en 2014 un clip amateur qui a fait le tour du monde et a provoqué le scandale en Iran : une vidéo de la chanson Happy, où elle danse, sans voile, avec des filles et des garçons. Depuis, elle est en butte au harcèlement judiciaire.

Nous avons plusieurs projets. Accueillir des dissidents en danger en France. Continuer de les soutenir et de les faire connaître. Contribuer à construire un réseau international de dissidents. Nous ne pouvons pas rester indifférents aux souffrances et aux injustices, si nombreuses, ni aux initiatives pacifiques d'individus courageux. Rejoignez-nous.

Michel Eltchaninoff, cofondateur de l'association « Les Nouveaux Dissidents »

<https://www.lesnouveauxdissidents.org>

Facebook : @lesnouveauxdissidents

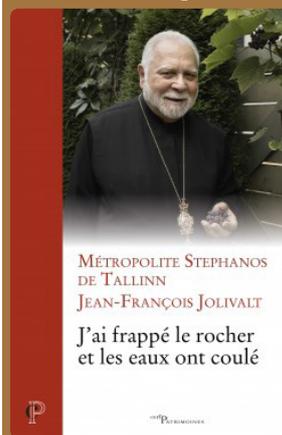
Twitter : <https://twitter.com/NewDissidents>

Nous contacter : lesnouveauxdissidents@gmail.com.

Association Les nouveaux dissidents 6, rue de Phalsbourg 75017 Paris

<https://www.lesnouveauxdissidents.org/>

Vient de paraître



J'ai frappé le rocher et les eaux ont coulé...

un livre du métropolite Stéphane de Tallin et J-F. Jolival

Rédigé avec la contribution de Jean-François Jolival, journaliste de radio et de télévision, ce livre regroupe des textes pensés, écrits et édités par le métropolite Stéphane tout au long d'une bonne trentaine d'années. Dans la préface à ce livre très riche et varié par les thèmes abordés, le métropolite Stéphane écrit :

« Il est vrai que ceux qui s'interrogent sur le sens de leur vie, sur les "forces de l'esprit", sur le besoin de s'ouvrir aux autres, ceux-là demandent à l'Église orthodoxe d'être crédible dans l'affirmation de sa Foi et de son être. Mais comment être crédible sans être lisible; comment être lisible sans être visible ?

Or, visibles, dans les pays de tradition non-orthodoxe, nous ne le sommes pas suffisamment pour le "gentil du parvis" qui croit en un Être suprême, mais pas en la vie éternelle.

Or lisibles, nous ne le sommes pas suffisamment pour celui qui se revendique chrétien et croit en Dieu, parfois même en un Dieu trinitaire, mais qui ne retient de nous que nos icônes, nos chants, la magnificence de nos cérémonies et l'encens qui s'en dégage.

Or, lisibles et crédibles enfin, surtout dans la "Diaspora", nous le sommes à peine pour celui qui – sauf à être très initié – est en recherche et finit par se perdre dans les méandres de nos juridictions ethniques et l'insignifiance de nos querelles que le monde qualifie de "byzantines". Alors, à bout d'arguments, j'ai frappé, sur recommandation du psalmiste, le "rocher qu'est l'Église et les eaux ont coulé", chargées de l'essentiel des choses de Dieu dont la finalité est le Salut du monde. Le Très-Haut parvient toujours à boucler avec beaucoup d'humour la boucle de ce qui nous semble insurmontable. Ce n'est pas si mal, la Divine Providence! »



LE MÉTROPOLITE STÉPHANE D'ESTONIE EST NÉ AU CONGO DANS UNE FAMILLE D'ORIGINE CHYPRIOTE. APRÈS SES ÉTUDES À L'INSTITUT SAINT-SERGE ET SES ANNÉES DE SERVICE PASTORAL DANS LE SUD DE LA FRANCE, IL EST NOMMÉ EN 1987 ÉVÊQUE À NICE, PUIS, EN 1999, MÉTROPOLITE DE TALLIN ET PRIMAT D'ESTONIE, AVEC POUR MISSION DE RESTAURER L'ÉGLISE ORTHODOXE D'ESTONIE DISSOUTE EN 1945 PAR LE RÉGIME SOVIÉTIQUE.

LE MÉTROPOLITE EMMANUEL DE FRANCE A ÉTÉ ÉLU MÉTROPOLITE DE CHALCÉDOINE



La cérémonie d'intronisation du nouveau métropolite, présidée par le patriarche Bartholomée, aura lieu le samedi 20 mars en la cathédrale de la Sainte-Trinité à Chalcédoine.

Le Saint-Synode du Patriarcat œcuménique de Constantinople réuni à Istanbul du 16 au 18 février a élu le métropolite Emmanuel métropolite de Chalcédoine. En outre, l'un des évêques auxiliaires de la Métropole de France, Mgr Irénée de Reghion a été élu représentant patriarcal temporaire.

Le 20 février, a eu lieu au Phanar la cérémonie d'annonce de l'élection de Mgr Emmanuel, nouvellement élu métropolite majeur de Chalcédoine. A cette occasion, le patriarche Bartholomée a chaleureusement remercié le métropolite Emmanuel pour ses années au service de l'Église

en France et pour sa fidélité au trône œcuménique. Le dimanche suivant, le métropolite Emmanuel a présidé la Liturgie en la cathédrale Saint-Stéphane à Paris. S'adressant à toutes les personnes présentes, il a remercié chacun pour son soutien pendant ces années en tant que pasteur de cette province du Trône œcuménique, tout en se confiant à leurs prières pour la continuation de son ministère au sein l'Église Mère et a souhaité que le travail ecclésial dans ce pays béni qu'est la France puisse se poursuivre.

Son Éminence, le métropolite Emmanuel, est né à Agios Nikolaos en Crète, le 19 décembre 1958, après ses études secondaires, il a étudié à l'Académie pédagogique d'Héraklion, en Crète, puis à la Faculté de philosophie de l'Institut catholique de Paris parallèlement à ses études à l'Institut de théologie orthodoxe Saint-Serge à Paris. En 1984, il a obtenu une maîtrise à l'Institut supérieur d'études œcuméniques de l'Institut catholique de

Paris, et l'année suivante une licence de la Sorbonne (Paris IV) en histoire des religions.

Ordonné diacre et prêtre en 1985, il a poursuivi ses études et a obtenu en 1987 un master du Holy Cross Theological Seminary à Boston avant d'assumer les fonctions de vicaire général de la Métropole grecque orthodoxe de Belgique. Pendant vingt ans (1994-2014), il a dirigé le Bureau de l'Église orthodoxe auprès de l'Union européenne. Le 5 septembre 1996, il a été élu à l'unanimité évêque de Reghion et a

ensuite servi en tant qu'évêque auxiliaire du métropolite de Belgique.

Le 20 janvier 2003, il a été élu à l'unanimité métropolite de France par le Saint Synode. Il est également chargé de représenter le Patriarcat œcuménique dans le cadre du dialogue théologique entre l'Église orthodoxe et les anciennes Églises orthodoxes orientales. Il est en même temps chargé des rencontres académiques avec l'islam et le judaïsme.

ORGANISATION ECCLÉSIALE

- Le diacre Pierre Rehbindler a été ordonné à la prêtrise pour la paroisse du Saint-Apôtre-et-Evangéliste-Matthieu à Neuilly-sur-Seine, le 13 février 2021.
- L'archimandrite Alexis Milyutin a été nommé recteur de la paroisse Saint-Nicolas à Boulogne-Billancourt à compter du 5 février 2021. L'archiprêtre Vitali Somov, résidant maintenant à Marseille, a été nommé recteur honoraire de cette même paroisse.

RÉUNION DU CONSEIL DU VICARIAT

Le conseil du Vicariat s'est réuni en visioconférence le 5 février dernier, sous la présidence de Mgr Emmanuel. Il a d'abord été question des suites à donner à la signature du protocole établi entre la métropole de Doubna et notre Vicariat, tant au point de vue financier qu'organisationnel. Notre trésorière a ensuite présenté le rapport financier de l'année 2020. La campagne de dons a commencé à porter ses fruits, mais doit encore être encore renforcée et rappelée dans nos communautés. Mgr Emmanuel a d'ailleurs insisté sur l'importance de la participation financière des paroisses à la vie du Vicariat. Le père Alexis Struve a ensuite proposé au conseil que l'assemblée générale ordinaire du Vicariat se tienne le 4 juillet 2021. Le conseil ayant validé cette proposition, les paroisses sont appelées à élire leurs délégués au plus vite pour pouvoir y être représentées. Une version préliminaire de la charte du Vicariat a été présentée au conseil qui l'a discutée et a fait quelques propositions au groupe de rédaction. Pour terminer, les membres du conseil ont partagé des nouvelles sur la vie de nos paroisses. Le conseil va maintenant se focaliser sur l'organisation de la future AG qui, espérons-le, pourra se dérouler sans trop de contraintes sanitaires.

Didier Vilanova, Secrétaire

Vicariat sainte Marie de Paris et saint Alexis d'Ugine — Métropole de France

7, rue Georges Bizet 75016 Paris — vicariatlettre@gmail.com

Avec la bénédiction du métropolite Emmanuel de France — Rédacteurs : père Yannick Provost & Bénédicte Robichon

Les opinions exprimées dans les articles n'engagent que leurs auteurs.

Les textes publiés peuvent être reproduits avec l'indication de la source : "Lettre du Vicariat — Métropole de France"